

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7311681201

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.anjou-agricole.com/annonces-legales/details/7311681201>

Cette annonce a été mise en ligne le **6 décembre 2022** sur **Anjou Agricole Web**
Pour le département : **49 - MAINE ET LOIRE**

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 ans, d'une société civile sans statut particulier dénommée MANICA AVENIR, au capital de 1 000 euros, composé exclusivement en numéraire, dont le siège social est 34 rue du Maréchal Montgomery – 49000 ANGERS. Son objet social, énuméré succinctement, est la propriété et la gestion de valeurs mobilières, la prise de participations ou d'intérêts dans les sociétés et entreprises commerciales, industrielles, financières, agricoles, mobilières ou immobilières, l'acquisition, la construction, la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, bail à construction, location ou autrement, de tous biens immobiliers. Ses premiers gérants sont Monsieur Bruno PITTO et Madame Isabelle PITTO, demeurant ensemble 34 rue du Maréchal Montgomery – 49000 ANGERS. Les parts sociales, librement cessibles entre associés, ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'agrément de la société donné par décision collective extraordinaire des associés. En cas de décès, les parts sont transmises librement par succession au profit des héritiers ou de toute personne ayant déjà la qualité d'associé. Tous autres héritiers ou ayants droit (conjoints par exemple) ne deviennent associés que s'ils ont reçu l'agrément de la majorité de trois-quarts des associés survivants et, le cas échéant, des héritiers non soumis à agrément
Immatriculation au RCS d'Angers.

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

Vincent TOUSSAINT
Directeur de Médialex

En partenariat avec

